



Ouagadougou, le 20 AOUT 2025

# COMMUNIQUE

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désirant entreprendre des études de doctorat dans les universités publiques de la **République de Tunisie**, qu'ils peuvent déposer leurs demandes de **bourse d'inscription (prise en charge uniquement des frais de formation)** au titre de l'année académique 2025-2026. Le nombre de bourse disponible est de un (01).

## 2. Domaines d'études

Les filières d'études concernées par ladite bourse sont :

- Génie mécanique ;
- Génie électrique ;
- Génie de l'eau et de l'environnement.

## 3. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout étudiant de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme reconnu équivalent avec **au moins la mention « assez bien » ( $\geq 12/20$ )** ;
- ne pas être âgé de plus de 34 ans révolus au 31 décembre 2025.

## 4. Dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit obligatoirement comporter les documents suivants en deux (02) exemplaires :

- une demande manuscrite mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., e-mail) timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, indiquant la filière et l'établissement demandés ;
- un formulaire d'inscription à retirer à la DGCOP ou à télécharger sur le site web de la DGCOP à l'adresse : [www.dgcob.gov.bf](http://www.dgcob.gov.bf) et dûment renseigné ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- la photocopie légalisée du diplôme de licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- la photocopie légalisée du diplôme de master ou une photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) années du master ;
- deux (02) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

## **5. Conditions et modalités d'examen du dossier**

---

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle de master.
- **Tout dossier incomplet est irrecevable.**
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.**
- **La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une langue autre que le français doit être annexée auxdites pièces.**

**NB :** Les candidats bénéficiant de la bourse d'inscription (prise en charge uniquement des frais de formation) doivent prendre en charge leur billet d'avion ainsi que les frais de subsistance durant tout le séjour en Tunisie.

## **6. Procédure de dépôt du dossier**

---

Les candidats à cette bourse doivent déposer leur dossier de candidature à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), sis à Ouagadougou, avenue de la Grande Chancellerie porte 261 du **21 au 28 août 2025** de **8h 30 min à 14h 30 min**.

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

